

# A.P.M.E.P.

## VOTE 1998

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

## **VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !**

***Votre vote doit être posté avant  
le 11 mai 1998\****

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin Vert n° 417 de juillet 1998.

\*En cas de réception tardive de cette brochure, consultez le serveur 3614 APMEP et/ou le site Internet <http://www.univ-lyon1.fr/apmep/> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

### **SOMMAIRE**

- I - Modalités
- II - Rapport d'activité
- III - Rapport financier
- IV - Renouvellement partiel du Comité National  
Déclaration de candidatures

# I - MODALITÉS

## Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 1980, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, une partie des sièges dits académiques du Comité National. Ainsi :

Tous les adhérents sont appelés à voter sur le rapport d'activité et le rapport financier.

Seuls sont appelés à élire de nouveaux membres du Comité National les adhérents des Régionales de Bourgogne, Champagne-Ardenne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Haute-Normandie, Île de France, Lille, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice, Orléans-Tours, Poitiers et Strasbourg.

## POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité et du rapport financier,  
- **Remplissez** le bulletin de vote 1<sup>re</sup> partie.
- 2 - Si vous appartenez à l'une des Régionales de la liste ci-dessus, lisez le paragraphe IV relatif au renouvellement du Comité ainsi que la déclaration des candidats de votre Régionale.  
- **Remplissez** le bulletin de vote 2<sup>e</sup> partie.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté le nom de votre Régionale, vos nom, prénom, signature et postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail bien lourd du secrétariat).

**Date limite d'envoi : 11 mai 1998\***

\* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le serveur 3614 apmep et/ou le site Internet <http://www.univ-lyon1.fr/apmep/> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

# II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 1997

*Présenté par le Bureau National*

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement ...

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celles des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1997.

Rappelons que ce texte est un **RAPPORT D'ACTIVITÉ** et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1997, et non les perspectives d'actions de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité National a examiné ce rapport comme le prévoient les articles 7 et 9 des statuts, lors de sa séance du 31 janvier 1998 et l'a approuvé à l'unanimité.

## **PLAN**

### **I. LA VIE DE L'ASSOCIATION**

1. Le Comité et le Bureau
2. Les Commissions et les Groupes de travail
3. Les Régionales
4. Les bulletins
5. Les publications
6. Les serveurs de l'A.P.M.E.P
7. Les Journées Nationales
8. Le séminaire
9. E.V.A.P.M.

### **II. ACTIONS EXTÉRIEURES**

1. Relations avec l'institution
2. Relations avec les autres associations
3. Relations avec les fédérations de parents d'élèves
4. Relations avec les syndicats d'enseignants
5. Relations avec la presse
6. Enquêtes menées par l'A.P.M.E.P. auprès de ses adhérents
7. Actions diverses de l'A.P.M.E.P.

La liste des sigles utilisés se trouve à la fin du rapport d'activité.

# I - LA VIE DE L'ASSOCIATION

## 1. Le Comité et le Bureau :

L'A.P.M.E.P. est administrée par le Comité National qui comprend 56 membres, élus pour quatre ans, par correspondance, et renouvelé par quart tous les ans. Les Régionales y sont représentées de fait par 28 membres élus. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles. En 1997, le Comité National a été réuni trois fois : les 1<sup>er</sup> et 2 février, les 14 et 15 juin, les 15 et 16 novembre.

Chaque année, en juin, le Comité National élit en son sein le Président et une équipe, présentée par lui, choisie parmi les membres du Comité. Cette équipe constitue le Bureau National. Celui-ci s'adjoit éventuellement des chargés de mission. Il est l'exécutif de l'Association, il la représente dans toutes les démarches à faire et prend toute décision qu'il juge propre à son bon fonctionnement. Il soumet ses projets et rend compte des actions entreprises au Comité. En 1997, le Bureau National s'est réuni les 1<sup>er</sup> et 2 février, le 23 mars, le 25 mai, les 14 et 15 juin, le 21 septembre, le 27 octobre à Marseille, les 15 et 16 novembre, les 13 et 14 décembre.

## 2. Les Commissions et les Groupes de travail :

*Les Commissions Nationales* sont ouvertes à tous les adhérents et particulièrement aux représentants des commissions régionales (quand celles-ci existent). Organisées par niveaux ou par thèmes, elles sont un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés, un lieu de réflexion sur les différents aspects de notre engagement en tant qu'association. Elles proposent au Bureau National et au Comité les résultats de cette réflexion et contribuent à définir les grandes orientations de l'Association. Elles disposent d'un responsable qui peut être distinct du secrétaire national correspondant.

*Les Groupes de travail*, dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition des collègues intéressées, ont un objectif précis et une durée de vie limitée dans le temps. La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles pour le bulletin de l'association ; signalons particulièrement : « Géométrie dans l'Espace », sixième texte et dernier texte rédigé par le groupe de réflexion sur les programmes de Collège et qui a donc parfaitement accompli la mission pour laquelle il avait été créé en 1991. Un nouveau groupe intitulé « Mathématiques au Collège » a pris le relais à la rentrée 1997 (voir point 4.).

*Le groupe Prospective-Bac*, sous la responsabilité de Régis Gras, a pour sa part rédigé un important document, « **Bac horizon 2000** », qui a été envoyé, début 98, à chaque adhérent ainsi qu'à l'institution.

Signalons également le lancement de groupes de travail nationaux sur les

mémoires d'I.U.F.M.

Le groupe Budget, créé en 1995, s'est réuni trois fois en 1997. Il est chargé de prévoir les implications financières des actions, en cours ou envisagées, mais aussi de proposer un budget au Bureau et au Comité. Il est placé sous la responsabilité du Président de l'A.P.M.E.P.

Vous pouvez maintenant connaître tout ou presque de la composition et des axes de travail d'une commission ou d'un groupe en consultant notre serveur national sur Internet (cf. le point 6).

Les Responsables des commissions et des groupes de travail ont été réunis le 15 juin 1997.

### 3 - Les Régionales :

Les 26 Régionales constituent la structure de base, au niveau local, essentielle à la vie de l'Association. Elles ont un rôle indispensable de relais entre les adhérents et les instances nationales.

Depuis juin 97, un effort tout particulier est fait pour améliorer la communication entre le National et les Régionales, notamment par l'instauration d'un réseau de correspondants.

Chaque année le Bureau National réunit les Présidents des Régionales. En 1997, cette réunion a eu lieu le 14 décembre : 20 Régionales étaient représentées. Les représentants des Régionales et les membres du Bureau National ont travaillé en groupes sur les quatre points suivants :

- Comment mettre sur pied quelque chose d'efficace pour recruter réellement de nouveaux adhérents ?
- Comment faire participer de nouveaux collègues aux activités de la Régionale ?
- Peut-on, au niveau régional, prendre en compte les thèmes nationaux de travail (cf. B.G.V. n° 76 page centrale), ainsi que les préoccupations des diverses commissions nationales, et faire « remonter » les points de vue, propositions, etc. ?
- Comment, au travers de relations constructives avec les **I.R.E.M.**, **M.A.F.P.E.N.**, **I.U.F.M.**, etc., y « faire passer » les positions de l'**A.P.M.E.P.** sur l'enseignement des maths, la formation (initiale ou continue) des maîtres, etc. ?

### 4. Les bulletins :

• Le traditionnel Bulletin Vert est le support écrit de référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue. C'est au sérieux de la commission des publications que l'A.P.M.E.P. doit être respectée dans les milieux scientifiques français et internationaux. Son côté « outil de travail » pour tout enseignant n'est pas négligé pour autant. Ainsi le groupe « Mathématiques au Collège » a été créé

en septembre 1997 pour proposer régulièrement une activité mathématique pour le Collège dans le Bulletin Vert (avec Fiche élève et un texte d'accompagnement). De même la commission L.P. s'est engagée à publier régulièrement des articles dans le Bulletin Vert. Le but étant de rendre le bulletin plus accessible à l'ensemble des collègues, de la maternelle à l'université, sans pour autant perdre en qualité, ni en prestige.

Ce bulletin est édité à Lyon sous la responsabilité de Jean BARBIER. La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité d'Elisabeth BUSSE.

Depuis 1996, le Bulletin Vert est passé à 6 numéros par an avec un numéro spécial consacré aux Journées Nationales. Ainsi cette année, le n° 410 de juin 97 a été entièrement consacré au compte rendu des Journées 96 d'Albi.

• Le B.G.V. (Bulletin à Grande Vitesse) assure la formation d'information d'actualité nécessitant rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'A.P.M.E.P., c'est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents.

Depuis cette année, le numéro de mai est un numéro spécial de présentation des Journées Nationales. Ainsi le B.G.V. n° 74 de mai 97 a été consacré à la présentation des journées de Marseille.

Le B.G.V. est édité à Troyes sous la responsabilité de son rédacteur en chef : Nicole TOUSSAINT.

## 5 - Les publications :

Au cours de l'année 1997, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- Brochure LP, mathématiques séries technologiques et professionnelles, brevet 95 à 97, 55 pages, 300 exemplaires,
- Brochure LP, mathématiques séries tertiaires et assimilées, BEP 96 et 97, 97 pages, 300 exemplaires,
- EVAPM 1°, fascicule 2, 94 pages, 1 500 exemplaires,
- EVAPM 1°, fascicule 3, 182 pages, 1 500 exemplaires,
- Brochure « corrigés de cinq concours » (CAPLP2 interne 1997, CAPLP2 externe 1997, CAPES interne 1997, CAPES externe 1997, agrégation interne 1996).

Nous avons réédité les brochures suivantes :

- EVAPM 1°, fascicule 1, 188 pages, 1 200 exemplaires,
- Ludofiches 88, 21 fiches, 600 exemplaires.

Nous avons acheté 510 exemplaires de plaquettes Galion thèmes et 199 exemplaires de brochures publiées par l'ADCS.

En 1998, nous envisageons de publier les brochures suivantes :

- une brochure sur les mathématiques pour les filles et les garçons,

- une brochure portant sur des mémoires de stagiaires en I.U.F.M.

## 6 - Les serveurs de l'A.P.M.E.P. :

- au Minitel :

Ce serveur télématique de l'A.P.M.E.P. est hébergé par le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours. Il permet à tous, sans abonnement, d'obtenir des informations. Son code d'accès est 3614 APMEP.

Le service *Messagerie* propose à chaque adhérent une boîte à lettre, avec accès codé, moyennant un abonnement de 50 francs par an. Les Responsables de l'Association disposent d'une boîte à lettre gratuite.

- sur Internet :

Le serveur WEB de l'A.P.M.E.P., gracieusement hébergé par l'Université de Lyon, a pris des couleurs .. ! Son adresse :

<http://www.univ-lyon1.fr/apmep/>

Signalons, également sur Internet, la banque de données PUBLIMATH, développée conjointement par l'A.P.M.E.P. et l'A.D.I.R.E.M., et qui commence à avoir fière allure. Son adresse :

<http://www.irem.univ-mrs.fr/publimath/>

## 7 - Les Journées Nationales :

Organisées par la Régionale de Marseille, elles ont eu lieu les samedi 25, dimanche 26 et lundi 27 octobre 1997 à l'Université de Provence et ont rassemblé environ 1000 professeurs de mathématiques autour du thème : **«Mathématiques pour tous»**.

Le schéma général en a été le suivant :

- Trois *conférences plénières* : Étienne PARDOUX (professeur à l'Université de Provence, Directeur scientifique pour les mathématiques à la Mission scientifique et Technique du Ministère de l'E.N.), Gérard RAUZY (professeur à l'Université de la Méditerranée), Jean-Pierre SIVAN (chercheur au C.N.R.S. et Directeur adjoint de l'Observatoire de Haute Provence).
- Trois *conférences en parallèle* : Pierre JULIEN (professeur d'Université en retraite), Jean-Louis MALTRET (maître de conférence à l'Université de la Méditerranée), Philippe TCHAMITCHIAN (professeur à l'Université d'Aix-Marseille III).
- Des *ateliers* (près de 90) couvrant tous les niveaux d'enseignement, «de la maternelle à l'Université», en cinq grands thèmes : actualités pédagogiques, contenus de l'enseignement en France et ailleurs, didactique des mathématiques, technologies nouvelles, culture mathématique et scientifique.

Les prochaines Journées Nationales de l'A.P.M.E.P., organisées par la Régionale de ROUEN, auront lieu les 23, 24, 25 et 26 octobre 1998 avec pour thème :

**«Mathématiques en scène»**.

## 8 - Le Séminaire :

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers Responsables de l'A.P.M.E.P., cette année il en réunissait 65. Il a eu lieu les 24 et 25 mai 97 à l'École Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris, avec pour thème : «*Développer dans l'Association, les usages liés aux nouvelles technologies de communication à l'aide des réseaux informatiques et notamment de l'Internet*». Pris en charge par le groupe *Internet* de l'A.P.M.E.P., l'essentiel de ce séminaire s'est déroulé sous forme de travaux pratiques avec, entre autres, la découverte de PUBLIMATH, d'EVAPMIB (cf. le point 9) et un atelier du groupe *Banque de problèmes*. Signalons également la projection commentée par son auteur, Adrien DOUADY de l'Université Paris VII, du film «*La dynamique du Lapin*» qui a obtenu un franc succès.

## 9 - Les «chantiers» E.V.A.P.M. et leur production :

- **EVAPMIB** : développement d'une base de données informatisées (sur Hypercard pour Macintosh) constituant la mémoire des études EVAPM regroupées avec d'autres études, nationales et internationales.
- Réalisation d'un CD-ROM EVAPM/EVAPMIB comportant, outre la base EVAPMIB, l'ensemble de tous les documents EVAPM (environ 150 épreuves), les brochures, les fichiers de données statistiques .... Elle devrait être rapidement disponible pour PC et accessible par Internet.
- **EVAPM Premières** des Lycées d'enseignement général et technologique : trois fascicules comprenant tous les questionnaires, les résultats, les analyses, les tableaux de compétences, la prise en compte aussi bien des «anciens» que des «nouveaux» programmes.
- **EVAPM LP 95** (opération d'évaluation en fin de seconde BEP d'avril-mai 1995) : la brochure de présentation des résultats et des analyses est prête à être tirée.
- **EVAPM 6/97** : cette évaluation, effectuée en juin 97, a reçu la participation d'environ 2 500 classes, représentant plus de 60 000 élèves. Les analyses sont en cours.
- **EVAPM Terminales** : Le Comité de juin 97 a donné son «feu vert» pour le lancement d'une évaluation au niveau des classes terminales d'enseignement général et technologique. L'enquête est prévue pour la fin de l'année 1998/99.

## II - ACTIONS EXTÉRIEURES

### 1 - Relations avec l'institution :

Avec le *Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale* :

- Intervention en réaction à la décision brutale de diminution du nombre de postes dans les concours de recrutement d'enseignants.
- Présentation de l'A.P.M.E.P. à nos nouveaux Ministres de l'Éducation Nationale de la Recherche et de la Technologie (courrier du 12 juillet - cf. B.G.V. n° 76).
- Interventions concernant le Collège à propos des horaires d'enseignement de mathématiques pratiqués en Collège et notre attachement à un minimum de 4 heures hebdomadaires d'activités mathématiques pour tous les élèves (courrier du 22 septembre - cf. B.G.V. n° 76). La pétition lancée par l'A.P.M.E.P. dans le Bulletin Vert n° 407 a recueilli près de 4 500 signatures.
- Envoi de la motion votée au Comité de novembre concernant la formation continue des enseignants et l'avenir des I.R.E.M. (courrier du 17 novembre - cf. B.G.V. n° 77).
- Entrevue avec Monsieur Didier Dacunha-Castelle, Conseiller auprès du Ministre. Les différents points abordés ont été :
  - le Collège (les 4 heures, les parcours diversifiés, l'évaluation en sixième ...)
  - le Lycée (bilan de la réforme ...)
  - les programmes
  - la formation des professeurs (initiale et continue)

Invitation des Ministres à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille. Participation à ces Journées de Monsieur Dacunha-Castelle qui est intervenu le samedi 25 octobre.

Avec la *D.L.C. (Direction des Lycées et Collèges)* :

- Intervention auprès du Directeur de la D.L.C. concernant les problèmes soulevés par les calculatrices (courrier du 3 février).
- Entrevue le 24 mars à la D.L.C.  
Des représentants de l'A.P.M.E.P., de la S.M.F., de la S.M.A.I. et de l'U.P.S. ont été reçus par Monsieur Gilles Fournier, Administrateur civil, en présence de Messieurs Dominique Raulin (Chef du Bureau des Programmes et de l'Animation Pédagogique) et Jean-Marc Goursolas (Chef du Bureau des enseignements en Lycée). De nombreux points ont été abordés. Des documents faisant état de notre réflexion commune et des positions de l'A.P.M.E.P. sur ces divers points ont été remis à Monsieur Fournier (cf. B.G.V. n° 75).

Suite à cette entrevue, deux groupes de travail ont été mis en place par le Ministère, sous la responsabilité conjointe de la D.L.C. et de l'Inspection Générale :

- un groupe de réflexion sur les objectifs de la formation au Lycée,
- une «commission baccalauréat».

L'A.P.M.E.P. participe ès-qualité à ces deux groupes.

- L'A.P.M.E.P. est intervenue :
  - concernant les projets de programmes de mathématiques en Première et en Terminale STI arts appliqués,
  - dans le souci d'une meilleure collaboration sur la définition des contenus d'enseignement, pour être mise au courant suffisamment tôt des projets de programme de mathématiques et, lorsque cela a été le cas, de bien vouloir la tenir au courant de ce qu'est advenu de son travail et de ses propositions ...
- L'A.P.M.E.P. a été consultée concernant :
  - les projets de programme de Philosophie
  - le projet de texte sur les «compétences documentaires des élèves à l'issue du Collège».
- La D.L.C. a appuyé l'opération EVAPM6/97 et nous a passé commande de 100 exemplaires des trois fascicules d'E.V.A.P.M. Premières pour les mettre à la disposition des I.P.R.-I.A. de mathématiques.

Invitation du Directeur des Lycées et Collèges à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille.

*Avec la Direction des Écoles :*

- Intervention pour demander une redéfinition du concours Professeurs des Écoles (courrier du 6 janvier - cf. B.G.V. n° 72 avec réponse du Directeur des Écoles, Marcel Duhamel). Relance par courrier le 5 septembre via le cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale.
- Invitation du Directeur des Écoles à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille.

*Avec la D.E.P. (Direction de l'Évaluation et de la Prospective) :*

- Participation de membres de l'A.P.M.E.P. à la conception des tests d'évaluation de mathématiques de début de 6<sup>e</sup> et 2<sup>nd</sup>e.
- L'A.P.M.E.P. est intervenue suite à la mise en place de la nouvelle commission mathématique du groupe national évaluation Collège de la D.E.P., concernant son organisation et les missions qui lui sont confiées (avec pour conséquence notamment l'exclusion de fait de la représentante de l'A.P.M.E.P.).

Invitation du Directeur de la D.E.P. à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille.

*Avec l'Inspection Générale de Mathématiques :*

- L'A.P.M.E.P. est intervenue :
  - concernant les programmes de mathématiques de la série L (malgré l'absence de prise en compte de la spécificité de cette série dans les programmes, ceux-ci demeurant inchangés).

- pour participer ès-qualité aux journées interacadémiques organisées pour la mise en place des nouveaux programmes de Terminales ES et S.
- concernant les épreuves du Brevet des Collèges : anomalies relevées dans les sujets eux-mêmes, dans les barèmes, commissions d'harmonisation sur la notation dans certaines académies mais pas dans d'autres ... (courrier du 17 novembre).
- pour que le Ministère équipe, à ses frais, l'ensemble des Inspecteurs Généraux ainsi que les I.P.R.- I.A. de mathématiques du jeu des trois fascicules d'EVAPM Premières.
- L'A.P.M.E.P. a été sollicitée par l'Inspection Générale :
  - pour participer aux journées interacadémiques organisées pour la mise en place des nouveaux programmes de Collège les 28 et 29 janvier 97,
  - pour participer ès-qualité au groupe de réflexion sur les objectifs de la formation au Lycée et à la «commission baccalauréat» mis en place par le Ministère, sous la responsabilité conjointe de la D.L.C. et de l'Inspection Générale,
  - pour participer aux journées interacadémiques organisées pour la mise en place des nouveaux programmes de Terminales ES et S les 20 et 21 janvier 1998.
- L'Inspection Générale de Mathématiques a appuyé l'opération EVAPM6/97.
- Présence de Monsieur Paul Attali, Doyen de l'Inspection Générale de Mathématiques, à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille. Dans le cadre de la première journée, intervention suivie d'échanges de Monsieur Attali, en tant que Doyen de l'I.G. et coprésident du G.T.D, devant les adhérents de notre Association.

Avec le *G.T.D. de Mathématiques (Groupe Technique Disciplinaire de Mathématiques)* :

Invitation des deux Présidents du G.T.D. de Mathématiques à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille. Dans le cadre de la première journée, intervention suivie d'échanges de Monsieur Attali, en tant que coprésident du G.T.D et Doyen de l'I.G., devant les adhérents de notre Association.

Avec le *C.N.P. (Conseil National des Programmes)* :

- Communication des positions de l'A.P.M.E.P. (texte daté du 23 mars 97) à propos des projets de modification des programmes de mathématiques des classes de Terminales ES, L (spécialité math.), S et de la classe de Première ES (spécialité math.).
- Invitation du Président du C.N.P. à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille.

Après du *Président du C.A.P.E.S. de Mathématiques* :

- Intervention concernant la diminution brutale du nombre de postes au

CAPES externe de mathématiques (baisse de plus de 40 %) avec demande d'une liste complémentaire suffisante.

- Intervention à propos de la liste, notablement modifiée, des ouvrages autorisés à l'oral du CAPES externe de mathématiques (disparition de brochures IREM et A.P.M.E.P. ...).

Avec l'I.N.R.P. (Institut National de Recherche Pédagogique) :

- Un contingent d'heures est attribué par l'I.N.R.P. pour la réalisation de travaux de recherche (EVAPM).
- Invitation du Directeur de l'I.N.R.P. à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille.

Avec le C.N.D.P. (Centre National de Documentation Pédagogique) :

- Diffusion d'une base de données sur disquettes «MATHÉMATIQUES AU COLLÈGE», réalisée en collaboration avec le C.N.D.P. et en vente depuis septembre 96.

(Une base de données niveau Lycée est en cours de réalisation par l'A.P.M.E.P. seule).

- Invitation du Directeur du C.N.D.P. à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille.

Avec l'A.D.I.R.E.M. (Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.) :

- L'A.P.M.E.P. participe aux travaux de l'A.D.I.R.E.M., œuvre pour le maintien des I.R.E.M. et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques. Le Président de l'A.P.M.E.P., mandaté par le Bureau et le Comité, est intervenu à plusieurs reprises pour apporter le soutien de l'A.P.M.E.P. afin que soient confortés les I.R.E.M. et leurs modes de fonctionnement largement remis en cause par la note du Directeur de la D.L.C., datée du 2 juin, adressée aux Recteurs.
- L'A.P.M.E.P. est représentée par deux de ses membres aux réunions de l'A.D.I.R.E.M. qui a elle-même deux membres la représentant aux Comités de l'A.P.M.E.P. en qualité d'invités permanents.
- Une convention lie l'A.D.I.R.E.M. et l'A.P.M.E.P. concernant la base PUBLIMATH (banque de données bibliographiques avec système informatique de recherche). Son adresse :

<http://www.irem.univ-mrs.fr/publimath/>

- L'A.D.I.R.E.M. a appuyé l'opération EVAPM6/97 par le biais du réseau des I.R.E.M.

Présence d'un représentant de l'A.D.I.R.E.M. à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille.

- L'A.D.I.R.E.M. a un représentant au G.R.I.A.M. en tant qu'invité permanent.

Au niveau régional :

Collaboration des Régionales A.P.M.E.P. :

- pour représenter le National invité à une manifestation dans leur Région,
- avec leur I.R.E.M. : pour le bulletin de la Régionale, organisation d'un rallye mathématique, ...
- avec leur M.A.F.P.E.N. : inscription des Journées Nationales ou d'une journée régionale au P.A.F., actions de formation, ...
- avec les I.U.F.M.,
- avec les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux : intervention concernant les examens, participation aux réunions interacadémiques ...

On ne peut que souligner l'importance de telles relations.

## 2 - Relations avec les autres associations :

- L'A.P.M.E.P. a invité à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille les associations avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier :
  - sur le plan français : l'A.F.E.F., l'A.P.B.G., l'A.P.I.S.P., l'A.P.S.E.S., l'A.R.D.M., la C.F.E.M., l'E.P.I., Femmes et Mathématiques, la S.M.A.I., la S.M.E., la S.M.F., l'U.D.P., l'U.P.S.,
  - sur le plan international : l'A.T.S.M. (Association Tunisienne des Sciences Mathématiques), la Fédération Espagnole des Sociétés de Professeurs de Mathématiques, la P.A.Y.M., la S.P.B.M.e.f., la Hongrie, la Roumanie, ...
- Collaboration avec l'U.D.P. et l'A.P.B.G. concernant l'analyse des projets de programme de mathématiques de l'enseignement scientifique de Première et de Terminale L et ES : la D.L.C. ne nous a pas tenu au courant des suites de nos travaux (une expérimentation serait en cours ...).
- Collaboration avec la S.M.A.I., la S.M.F. et l'U.P.S. :
  - Invitation au débat organisé le 18 janvier par la S.M.A.I. et la S.M.F. sur le thème : «Le colloque MATHÉMATIQUES À VENIR, 10 ans après».
  - Intervention conjointe de l'A.P.M.E.P., de Femmes et Mathématiques de la S.M.F., de la S.M.A.I. de l'U.P.S. face à la décision brutale de diminution du nombre de postes dans les concours de recrutement d'enseignants.
  - Organisation d'un débat le 7 mars au Palais de la Découverte sur le thème : «*Mathématiques, fin du 20<sup>e</sup> siècle : défaite ou triomphe ?*» avec comme intervenants : Claude Allègre (géophysicien, auteur du livre «*La défaite de Platon*», dans lequel les mathématiques sont sérieusement attaquées), Ivar Ekeland (mathématicien), François Cuzin (biologiste), Luc Ferry (philosophe, Président du C.N.P.), Michel Broué (mathématicien, membre du C.N.P.) et Didier Dacunha-Castelle.
  - Le groupe de réflexion qui réunit des membres de l'A.P.M.E.P., de la S.M.A.I., de la S.M.F. et de l'U.P.S. ainsi qu'un représentant de l'A.D.I.R.E.M. en qualité d'invité permanent s'est structuré sous le nom de G.R.I.A.M. (Groupe de Réflexion Inter-Associations en Mathématiques).
  - Soutien de la S.M.A.I., de la S.M.F. et de l'U.P.S. qui ont envoyé un courrier au Ministre de l'Éducation Nationale pour appuyer notre demande

d'un minimum de 4 heures hebdomadaires d'activités mathématiques pour tous les élèves de Collège.

- L'A.P.M.E.P. est représentée statutairement à la C.F.E.M.
- L'A.P.M.E.P. a été représentée aux congrès de la S.P.B.M.e.f. (à Ciney en Belgique les 26, 27 et 28 août) et aux Journées Nationales de la Fédération Espagnole des Sociétés de Professeurs de Mathématiques (à Salamanca en Espagne les 9, 10 et 11 septembre).
- L'A.P.M.E.P. a rencontré des représentants de l'Institut Pédagogique de Hongrie en mission en France (février), elle a ensuite été représentée à une université d'été pour élèves (niveau collège-seconde) motivés par la recherche de problèmes de mathématiques (du 10 au 15 août). Un atelier a été animé, aux Journées de Marseille par un professeur hongrois.
- Coopération avec la P.A.Y.M. (association russe des professeurs de mathématiques) : l'A.P.M.E.P. s'est chargée de l'organisation d'un séjour en Russie, pour 12 de ses adhérents, constituant la seconde partie de l'échange avec les collègues russes commencé en mars 95. N'ayant pu trouver de financement extérieur, l'A.P.M.E.P. a accepté de participer (modestement) aux frais de déplacement qui sont restés cependant pour la plus grande partie à la charge des participants.

### **3 - Relations avec les fédérations de parents d'élèves :**

- L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte les fédérations de parents d'élèves F.C.P.E et P.E.E.P. et a invité leurs Présidents à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille. Celles-ci se sont fait représenter par leurs responsables locaux.
- L'A.P.M.E.P. s'est rendue à diverses invitations de la P.E.E.P et s'est fait représenter notamment à son 78<sup>e</sup> Congrès National qui s'est tenu à Lille du 8 au 10 mai.

### **4 - Relations avec les syndicats d'enseignants :**

- L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte les principaux syndicats d'enseignants et a eu notamment plusieurs échanges de courrier et fax avec ceux-ci à propos de la baisse brutale du nombre de postes dans les concours de recrutement d'enseignants.
  - En réponse à une demande de rencontre du S.N.A.L.C.-C.S.E.N., le Président et la Vice-Présidente de l'A.P.M.E.P. ont reçu une délégation de ce syndicat le 30 mai à notre local, rue Duméril. Cette rencontre a permis de passer en revue les différents problèmes auxquels doivent faire face les enseignants de mathématiques et nos propositions pour les résoudre.
  - L'A.P.M.E.P. a été représentée lors du 2<sup>e</sup> Congrès National de la F.S.U. qui s'est tenu à Toulouse du 8 au 10 décembre.
- L'A.P.M.E.P. était représentée, le 6 décembre à Paris, par son Président et sa

Vice-Présidente à la journée d'étude du S.E. : «*Le recrutement et la formation des enseignants*».

Invitation des Présidents des principaux syndicats d'enseignants à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille.

## 5 - Relations avec la Presse :

- L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte les principaux organismes de presse locaux et nationaux et les a invités à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille.
- Une Conférence de Presse s'est tenue le 17 octobre à Paris à l'Espace Tarn à l'occasion de la sortie du Bulletin Vert n° 410 consacré aux Journées d'Albi. L'A.P.M.E.P. a pu ainsi présenter les Journées de Marseille, après avoir donné un bref compte rendu de celles d'Albi, et développer ses grandes options. Une très intéressante discussion s'en est suivie avec les journalistes présents.
- Vigie-Math. : Afin de pouvoir réagir le plus rapidement qu'il soit à propos d'un article ou de commentaires de la presse parlée ou écrite concernant les mathématiques, l'A.P.M.E.P. a décidé de se doter d'un réseau de «vigies» (cf. B.G.V. n° 77).

## 6 - Enquêtes menées par l'A.P.M.E.P. auprès de ses adhérents :

L'A.P.M.E.P. a sollicité à plusieurs reprises ses adhérents pour :

- les projets d'aménagement des programmes de Terminales S, L et ES et Première ES,
- les projets de programme de Philosophie,
- le projet de texte sur les «compétences documentaires des élèves à l'issue du Collège»,
- les projets de programmes de mathématiques en Première et en Terminale STI arts appliqués,
- les motivations des élèves de série S concernant le choix de leur enseignement de spécialité en Terminale (enquête réalisée en juin 97).
- la collecte et l'analyse de sujets d'examens,
- les objectifs de la formation mathématique au Lycée, en relation avec nos deux représentants au groupe de réflexion de la D.L.C.-I.G.
- les propositions pour un bac avec/sans calculatrice et les propositions pour un bac rénové (BAC «HORIZON 2000»), en relation avec nos deux représentants à la commission bac D.L.C.-I.G.
- les témoignages relatifs à l'oral «dit de contrôle» au baccalauréat.
- enquête lors des Journées de Marseille sur les difficultés rencontrées lors de la consultation de la base Publmath.

## 7 - Actions diverses de L'A.P.M.E.P. :

- En réponse à une demande de rencontre du Syndicat des Éditeurs, l'A.P.M.E.P. a reçu une délégation de ce syndicat le 27 juin à notre local, rue Duméril. Le but de nos invités était d'attirer notre attention sur les problèmes d'âge moyen des livres scolaires en Collège (environ 7 à 8 ans selon leurs sources), sur les problèmes de «photocopillage» et le rôle des I.U.F.M. qui, selon eux, dispensent une culture opposée à l'utilisation des livres ...
- L'A.P.M.E.P. s'est fait le relais d'adhérents qui l'ont alertée pour dénoncer certaines illustrations plus que douteuses dans certains manuels de mathématiques.
- L'A.P.M.E.P. est membre du comité d'organisation des entretiens de La Villette mais n'a pu animer un atelier ni tenir de stand lors des entretiens 1997 consacrés à «La Vitesse». C'est regrettable, car c'est une bonne occasion de faire connaître l'A.P.M.E.P. et ses publications.

### Liste des sigles utilisés

|              |  |
|--------------|--|
| A.D.C.S.     | Association pour le Développement de la Culture Scientifique               |
| A.D.I.R.E.M. | Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.  |
| A.F.E.F.     | Association Française des Enseignants de Français                          |
| A.P.B.G.     | Association des Professeurs de Biologie et Géologie                        |
| A.P.I.S.P.   | Association des Professeurs d'Initiation aux Sciences Physiques            |
| A.P.S.E.S.   | Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales            |
| A.R.D.M.     | Association de Recherche en Didactique des Mathématiques                   |
| C.N.P.       | Conseil National des Programmes  |
| C.N.R.S.     | Centre National de Recherches Scientifiques                                |
| C.F.E.M.     | Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques                 |
| E.P.I.       | Enseignement Public et Informatique  |
| E.V.A.P.M.   | ÉVALuations pour l'A.P.M.E.P.  |
| F.C.P.E.     | Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de l'enseignement public       |
| F.S.U.       | Fédération Syndicale Unitaire  |
| G.R.I.A.M.   | Groupe de Réflexion Inter-Associations en Mathématiques                    |
| I.R.E.M.     | Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques                 |
| I.U.F.M.     | Institut Universitaire de Formation des Maîtres                            |
| M.A.F.P.E.N. | Mission Académique de la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale |
| P.A.F.       | Plan Académique de Formation   |
| P.A.Y.M.     | Association Russe des Professeurs de Mathématiques                         |
| P.E.E.P.     | Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public                   |
| S.E.         | Syndicat des Enseignants   |
| S.M.A.I.     | Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles                       |
| S.M.E.       | Société de Mathématiques Européennes                                       |
| S.M.F.       | Société Mathématique de France   |
| S.N.A.L.C.   | Syndicat National des Lycées et Collèges                                   |
| S.P.B.M.e.f. | Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française      |
| U.D.P.       | Union Des Physiciens   |
| U.P.S.       | Union des Professeurs de Spéciales   |

### III - RAPPORT FINANCIER 1997

| RECETTES                             | 1995                | 1996                | 1997                |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>I. Cotisations et abonnements</b> | 2 162 360,61        | 2 132 549,95        | 2 134 361,60        |
| <b>II. Publicité</b>                 | 56 390,00           | 80 060,00           | 55 200,00           |
| <b>III. Ventes de brochures</b>      | 226 330,45          | 299 755,11          | 239 901,30          |
| <b>IV. Produits financiers</b>       |                     |                     |                     |
| - Intérêts du livret A (C.N.E.)      | 20 540,99           | 10 709,02           | 15 733,37           |
| - Produits nets (cessions de SICAV)  | 122 738,33          | 187 656,78          | 103 854,84          |
| - Reprise provision (SICAV Thésora)  | 36 644,14           | —                   | —                   |
| <b>V. Prestations de service</b>     |                     |                     |                     |
| - Abonnements au serveur sur 3614    | 1 314,10            | 1 948,62            | 953,58              |
| - CNDP, convention DEP               | 12 647,56           | 25 000,00           | 30 000,00           |
| - Frais d'envoi                      | 15 590,00           | 25 889,00           | 29 267,80           |
| - Remboursement abonnements belges   | 3 000,00            | 5 115,00            | 6 500,00            |
| - Prestations CFEDC                  | 256,00              | —                   | —                   |
| <b>VI. Souscription à "EVAPM"</b>    | 21 892,09           | —                   | 155 923,85          |
| <b>VII. Produits exceptionnels</b>   |                     |                     |                     |
| - Ristournes non versées             | 4 862,00            | 9 878,00            | 5 412,00            |
| - Autres produits exceptionnels      | 14 022,87           | 23 124,24           | 43289,91            |
|                                      | <b>2 698 589,14</b> | <b>2 801 685,72</b> | <b>2 820 398,25</b> |

| <b>DEPENSES</b>  | <b>1995</b>         | <b>1996</b>         | <b>1997</b>         |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>I. Ristournes Régionales</b>  | 125 334,00          | 121 902,00          | 153 800,00          |
| <b>II. Publications</b>  |                     |                     |                     |
| - 6 Bulletins (5 en 1995)  | 317 644,00          | 404 700,00          | 386 969,00          |
| - 6 BGV (5 en 1995)  | 101 873,40          | 94 100,00           | 121 349,00          |
| - Nouvelles brochures  | 158 002,00          | 259 471,84          | 133 872,83          |
| - Réédition de brochures   | 121 110,08          | 53 355,00           | 42 389,50           |
| <b>III. Vie de l'Association</b>   |                     |                     |                     |
| <b>1. Frais de fonctionnement</b>  |                     |                     |                     |
| • Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, ...   | 40 316,37           | 61 980,00           | 76 201,00           |
| • Charges administratives : papier à lettres, enveloppes,...   | 39 005,17           | 51 166,78           | 87 254,24           |
| • Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts,...  | 195 390,17          | 168 506,16          | 163 840,07          |
| • Location : machine à affranchir, photocopieuse, salles de réunions   | 36 709,41           | 36 818,76           | 47 637,16           |
| • Maintenance du matériel  | 22 327,66           | 28 087,56           | 24 680,30           |
| <b>2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales</b>   | 395 392,20          | 408 395,43          | 419 517,16          |
| <b>3. Personnels extérieurs : honoraires</b>   | 27 325,00           | 26 518,00           | 32 982,00           |
| <b>4. Dons, libéralités et cadeaux</b>   | 1 546,04            | 9 433,00            | 5 213,40            |
| <b>5. Remboursement de frais :</b><br>Bureau, Comité, Commissions, Séminaire, timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'association | 487 400,05          | 667 054,31          | 615 734,35          |
| <b>IV. Frais de port et de routage</b><br>(bulletins, BGV, brochures, vote, appels de cotisation, circulaires)                                     | 146 688,52          | 209 491,59          | 189 279,45          |
| <b>V. Frais EVAPM</b>  | 40 328,17           | 7 141,74            | 188 670,52          |
| <b>VI. Charges exceptionnelles</b>   |                     |                     |                     |
| <b>1. Subvention et publicité</b>  | 20 000,00           | 5 000,00            | 20 000,00           |
| <b>2. Reversement abonnements jumelés</b>  | 34 700,66           | 30 970,08           | 28 485,23           |
| <b>3. Serveur</b>  | 5 000,00            | 5 000,00            | 2 500,00            |
| <b>4. Dotations aux amortissements</b>   | 79 130,97           | 89 330,34           | 114 990,36          |
| • Cessions immobilisations   | 2 980,68            | —                   | —                   |
| <b>5. Frais divers</b>   | 6 100,26            | 29 089,34           | 27 580,50           |
| <b>VII. Variation du stock</b>   | - 91 045,00         | - 46 493,00         | - 78 696,00         |
|  | <b>2 313 259,81</b> | <b>2 721 018,93</b> | <b>2 804 250,07</b> |

# BILAN AU 31/12/1997

| <b>ACTIF</b>                          | Exercice 31.12.1997 |              | Exercice 31.12.1996 |                     | <b>PASSIF</b>                            | Exercice 31.12.1997          |                             | Exercice 31.12.1996 |             |
|---------------------------------------|---------------------|--------------|---------------------|---------------------|--|------------------------------|-----------------------------|---------------------|-------------|
|                                       | Valeur brute        | Amort. prov. | Valeur nette        | Valeur nette        |  | CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES | Produits constatés d'avance | TOTAL DETTES        | TOTAL BILAN |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>               |                     |              |                     |                     | <b>Capitaux propres et réserves</b>      |                              |                             |                     |             |
| IMMOBILISATIONS INCORPORABLES         |                     |              |                     |                     | Réserve                                  |                              |                             |                     |             |
| Immobilités incorporelles             | 130 503,87          | 115 745,54   | 14 758,33           | 6 005,54            |  | 4 245 082,37                 | 4 164 415,58                |                     |             |
|                                       | 130 503,87          | 115 745,54   | 14 758,33           | 6 005,54            | <b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>            | <u>16 148,18</u>             | <u>80 666,79</u>            |                     |             |
|                                       |                     |              |                     |                     | <b>SITUATION NETTE</b>                   | <u>4 261 230,55</u>          | <u>4 245 082,37</u>         |                     |             |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES           |                     |              |                     |                     | <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>            | <u>4 261 230,55</u>          | <u>4 245 082,37</u>         |                     |             |
| Constructions                         | 750 000,00          | 215 128,77   | 534 871,23          | 549 871,23          | <b>DETTES</b>                            |                              |                             |                     |             |
| Autres immobilisations corporelles    | 769 933,89          | 391 125,62   | 378 808,27          | 432 521,21          | <b>DETTES D'EXPLOITATION</b>             |                              |                             |                     |             |
|                                       | 1 519 933,89        | 606 254,39   | 913 679,50          | 982 392,44          | Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 115 291,32                   | 100 215,73                  |                     |             |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>    |                     |              |                     |                     | Dettes fiscales et sociales              | 82 763,49                    | 44 211,00                   |                     |             |
| Autres titres immobilisés             | 9 500,00            |              | 9 500,00            | 9 500,00            | Autres                                   | 212 569,19                   | 196 437,73                  |                     |             |
| Autres immobilisations financières    | 500,00              |              | 500,00              | 500,00              |  | <u>410 624,00</u>            | <u>340 864,46</u>           |                     |             |
|                                       | 10 000,00           |              | 10 000,00           | 10 000,00           |  |                              |                             |                     |             |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>         |                     |              | <u>938 437,83</u>   | <u>998 397,98</u>   |  |                              |                             |                     |             |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                |                     |              |                     |                     | <b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>       | <u>786 486,30</u>            | <u>786 241,77</u>           |                     |             |
| Matières ou marchandises              | 883 456,00          |              | 883 456,00          | 804 760,00          |  |                              |                             |                     |             |
| Créances clients et comptes rattachés | 62 442,51           |              | 62 442,51           | 294 349,15          | <b>TOTAL DETTES</b>                      | <u>1 197 110,30</u>          | <u>1 127 106,23</u>         |                     |             |
| Autres créances d'exploitation        | 42 231,37           |              | 42 231,37           | 86 276,31           | <b>TOTAL BILAN</b>                       | <u>5 458 340,85</u>          | <u>5 372 188,60</u>         |                     |             |
| Créances diverses                     | 81 482,02           |              | 81 482,02           | 14 994,00           |  |                              |                             |                     |             |
| Valeurs mobilières de placement       | 2 221 337,45        |              | 2 221 337,45        | 2 591 111,60        |  |                              |                             |                     |             |
| <b>DISPONIBILITÉS</b>                 |                     |              |                     |                     |  |                              |                             |                     |             |
| Banque - CCP - autres                 | 1 129 192,94        |              | 1 129 192,94        | 487 963,95          |  |                              |                             |                     |             |
| CAISSE                                | 1 172,65            |              | 1 172,65            | 289,85              |  |                              |                             |                     |             |
| Charges constatées d'avance           | 98 588,08           |              | 98 588,08           | 94 045,76           |  |                              |                             |                     |             |
|                                       | 3 636 447,02        |              | 3 636 447,02        | 3 569 030,62        |  |                              |                             |                     |             |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>          |                     |              | <u>4 519 903,02</u> | <u>4 373 790,62</u> |  |                              |                             |                     |             |
| <b>TOTAL DU BILAN</b>                 |                     |              | <u>5 458 340,85</u> | <u>5 372 188,60</u> |  |                              |                             |                     |             |

## COMMENTAIRES

Depuis 1989, tous les résultats sont donnés en **hors taxes**.

**Rappel** : depuis 1992, nous avons décidé de respecter les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 1997.

Depuis le rapport de 1994, en plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31/12/97 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

### **Côté Recettes :**

#### *I. Cotisations et abonnements*

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 1997 qui est le chiffre d'affaires «comptable». En effet, fin 97 les cotisations perçues sont celles de 98 et non celle de l'année 1997.

#### *II. Publicité*

Cela correspond aux publicités parues dans les «bulletins verts» de 1997.

#### *III. Ventes de brochures*

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

Ce montant a diminué malgré de nombreuses ventes. Le prix de vente des brochures a baissé car nous avons pu obtenir des coûts d'impression moins élevés.

Les bases de données sont celles coproduites avec le CNDP.

#### *IV. Produits financiers*

Nous plaçons notre argent en SICAV. En tant qu'association, nous ne sommes pas assujettis à l'impôt sur les plus-values réalisées lors des ventes.

Mouvements en 1997 :

- achat de 14 SICAV Poste gestion pour un montant de 617 027,86 F

- vente de 73 SICAV Poste gestion pour un montant de 1 090 656,85 F
- aucun mouvement sur les SICAV Thésora et les SICAV MONEDEN (Banque Casden Banque Populaire).

En ce qui concerne les SICAV vendues la différence entre leur prix de cession et leur prix d'achat a généré une plus value de 103 854,84 F.

#### V. Prestations de service

Les recettes dues au serveur correspondent aux abonnements à la messagerie sur le 3614.

Le CNDP nous a versé cette année 30 000 F, somme prévue dans le contrat de coproduction des bases de données (25 000 F avaient déjà été versés en 1996).

Les frais d'envoi correspondent aux frais d'expédition des bulletins et de brochures.

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

#### VI. Souscription à «EVAPM»

Cette année, cela correspond aux tests passés en 6°.

#### VII. Produits exceptionnels

Les ristournes non versées, calculées à partir des cotisations 1996, sont remises à la disposition de la trésorerie nationale (voir côté dépenses, § I).

Les autres produits exceptionnels correspondent à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations et à des régularisations de factures antérieures à 1997.

### **Côté dépenses :**

#### I. Ristournes aux Régionales

La ristourne aux Régionales comprend un «quota de brochures» et une somme versée après l'envoi durant l'année 1997 des comptes rendus financier et

d'activité de la Régionale ainsi que l'état de son stock de brochures.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année, au Comité de juin (en 93 : 22 F en «liquide» et 17 F en «brochures» ; en 94 : 22 F et 17 F ; en 95 : 22 F et 20 F ; en 96 : 22 F et 20 F ; en 97 : 22 F et 20 F).

En 1997, seuls 116 490 F (sur 121 902 F) ont été versés aux Régionales. Les Régionales de Guadeloupe et Nantes n'ont pas touché leur ristourne en «liquide» car elles n'ont pas envoyé les comptes rendus nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales (5 412 F, cette année) restent à la disposition du National (voir côté recettes, § VII).

La somme indiquée (153 800 F) correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 1998. Cette somme est calculée à partir des adhérents 1997, elle doit donc figurer dans le rapport financier 97 (voir préambule).

## II. Publications

Les frais d'impression du BGV sont en hausse car il y a eu un numéro supplémentaire pour les Journées nationales.

Bulletin n° 408 : 7 200 exemplaires, 128 pages, 64 550 F ; n° 409 : 6 500 exemplaires, 128 pages, 59 960 F ; n° 410 (compte rendu des Journées 1996) : 7 200 exemplaires, 208 pages, 81 964 F ; n° 411 : 6 500 exemplaires, 120 pages, 57 165 F ; n° 412 : 6 500 exemplaires, 128 pages, 61 350 F ; n° 413 : 7 100 exemplaires, 128 pages, 61 980 F.

BGV n° 72 : 7 000 exemplaires, 12 pages, 18 820 F ; n° 73 : 7 000 exemplaires, 8 pages, 18 820 F ; n° 74 (inscription aux Journées 1997) : 7 000 exemplaires, 16 pages, 27 089 F ; n° 75 : 7 000 exemplaires, 12 pages, 18 820 F ; n° 76 : 7 000 exemplaires, 12 pages, 18 900 F ; n° 77 : 7 000 exemplaires, 16 pages 18 900 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu 5 en 1997.  
Brochure LP , mathématiques séries technologiques et professionnelles, brevet 95 à 97, 55 pages, 300 exemplaires, et brochure LP , mathématiques séries tertiaires et assimilées, BEP 96 et 97, 97 pages, 300 exemplaires, les deux 12 990 F ; EVAPM 1ère fascicule 1 en 1 200 exemplaires, fascicules 2 et 3 en 1 500 exemplaires, les trois 91 378,46 F ; brochure de corrigés (détaillés) de cinq concours, session 1997, 1 200 exemplaires, 29 504,37 F.

Nous avons réédité 2 brochures en 1997.

Ludofiches 88, 21 fiches, 600 exemplaires, 10 855 F ; EVAPM 1<sup>re</sup> fascicule 1 (voir ci-dessus).

Nous avons aussi acheté 510 plaquettes «Galion thèmes» pour 17 850 F et 199 brochures publiées par l'ADCS pour 13 684,50 F.

De plus, comme tous les ans, il y a la brochure «Vote 97» : 5 150 exemplaires, 9 302,66 F.

### III. *Vie de l'Association*

#### **1) Frais de fonctionnement**

Ces frais sont en augmentation par rapport à ceux de 1996. Ceci est dû à l'augmentation du prix du papier, à l'utilisation d'enveloppes T pour l'envoi des retours de cotisations et aux augmentations chez les fournisseurs. De plus, pour un meilleur fonctionnement du Bureau, plusieurs lignes téléphoniques (téléphone et/ou télécopie) chez des collègues sont payées directement par l'association.

#### **2) Traitement des employés**

Le montant est comparable à celui de 1996.

Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et une femme de ménage (5 h par semaine). Nous employons en plus une secrétaire à mi-temps à Besançon en rapport avec les tests EVAPM.

#### **3) Personnels extérieurs**

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire comptable et du remboursement de la carte orange aux objecteurs de conscience.

#### **4) Dons et libéralités**

C'est ce que nous versons à des stagiaires ou comme pourboire. Nous avons eu 2 stagiaires cette année.

#### **5) Remboursement de frais**

Ils sont en légère diminution malgré la multiplication des activités au sein de l'Association (voir rapport d'activité). A compter du 17 février 1997, la

«nuit» est remboursée 250 F au lieu de 200 F et le repas 75 F (tarif maintenu).

#### **IV. Frais de port et de routage**

Frais de routage et d'affranchissement du bulletin vert :  
n° 408 : 14 204,21 F ; n° 409 : 12 889,85 F ; n° 410 : 16 488,46 F ;  
n° 411 : 11 499,98 F ; n° 412 : 12 340,43 F ; n° 413 : 12 971,39 F.

Frais d'affranchissement du BGV :  
n° 72 : 4 729,06 F ; n° 73 : 4 210,67 F ; n° 74 : 4 524,88 F ; n° 75 :  
4 469,61 F ; n° 76 : 4 743 F ; n° 77 : 4 152,25 F.

Pour le bulletin vert le port comprend la manutention et les frais postaux. Tandis que pour le BGV, les frais de port comprennent seulement les frais postaux ; les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

#### **V. Frais EVAPM**

Ils correspondent à l'impression des tests EVAPM 6° (voir rapport d'activité et rapport financier côté recettes § VI) et aux frais de stockage et d'affranchissements des brochures EVAPM.  
Depuis novembre 1994, la plupart de ces brochures sont conservées dans le grenier d'un collègue.

#### **VI. Charges exceptionnelles**

##### **1) Subvention et publicité**

Nous avons versé une subvention d'un montant de 20 000 F à la Régionale de La Réunion pour l'aider à organiser un colloque sur l'histoire des mathématiques.

##### **2) Reversement abonnements jumelés**

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (AFEF, APBG, APISP et UDP).

##### **3) Serveur**

Il s'agit de la redevance que nous versons au rectorat d'Orléans-Tours qui héberge le serveur de l'association.

#### 4) Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).

#### 5) Frais divers

Cela correspond à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des créances irrécouvrables (certains établissements malgré une commande passée en bonne et due forme refusent ensuite de payer la facture) et à des frais bancaires (pour toucher les chèques venant de banques étrangères, la Banque de France, et souvent la banque étrangère, prélèvent une taxe).

#### VII. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/97) - valeur du stock initial (au 1/1/97)

Plusieurs brochures ayant été éditées cette année il y a eu une augmentation du stock. La règle comptable prévoit de soustraire du montant des charges cette variation.

#### **Remarque :**

*En 1997, le Ministère de l'Éducation Nationale nous a versé 6 000 F pour rembourser la solde versée aux objecteurs de conscience mis à la disposition de l'Association. Pour l'exercice 1997, les indemnités versées aux deux objecteurs de conscience travaillant au local s'élèvent à 58 895,73 F. Le Ministère doit verser prochainement 60 000 F pour solder le compte des années 1996 et 1997. Ces sommes n'ont pas à figurer dans le rapport financier, mais interviennent bien sûr dans le bilan. De plus, l'Association a payé aux objecteurs leur carte orange, somme qui n'est pas remboursée par le Ministère de l'Éducation Nationale (voir côté dépenses § III 3).*

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité le 31 janvier 1998.

Marc DAMON et Françoise MAGNA

## IV - RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 1980 (voir Bulletin Vert n° 326 de décembre 1980), les Régionales sont représentées au Comité National ; l'objectif, rappelons-le est de renforcer la liaison entre les adhérents, et de mieux faire participer les Régionales à la vie de l'Association.

Voici la liste des régionales qui ont, cette année, à émettre un vote pour un siège académique au Comité National : Bourgogne, Champagne-Ardenne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lille, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice, Orléans-Tours, Poitiers et Strasbourg.

La Régionale Ile-de-France aurait dû présenter deux candidats conformément aux statuts (article 3 du règlement intérieur) pour deux sièges à pourvoir. Elle n'en présente qu'un cette année.

La Régionale de Nantes n'a pas réussi à trouver de candidat pour le renouvellement du Comité National cette année.

**Attention** : seuls ont à voter pour un siège académique les adhérents des Régionales énumérées ci-dessus. Un adhérent ne vote que pour le siège académique relatif à sa Régionale.

Est adhérent d'une Régionale, tout collègue qui enseigne dans un établissement dépendant géographiquement de cette Régionale, ou qui habite dans un des départements correspondants à cette Régionale.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

## DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Les candidats aux sièges académiques se font par binôme : le titulaire et un suppléant qui peut le remplacer pour toute séance du Comité National en cas d'empêchement occasionnel ou définitif.

### Régionale de Bourgogne

**Gérard BONNEVAL**

*Lycée Joseph Fourier, Auxerre*

Professeur de Mathématiques depuis près de 25 ans (collège, École Normale, puis Lycée), et déjà membre du Comité National au début des années 80, j'ai accepté de représenter ma candidature pour un nouveau bail de 4 ans.

Travaillant au niveau académique au sein d'un groupe « Filles et Sciences », groupe qui réfléchit en particulier sur les causes de la présence minoritaire des filles dans les sections scientifiques, technologiques et professionnelles du secteur industriel, je souhaite faire partager au niveau national cette réflexion.

*suppléant : Frédéric METIN*

### Régionale Champagne-Ardenne

**Arnaud GAZAGNES**

*Titulaire Académique, Reims*

Il y a deux ans, je préparais à l'IUFM le CAPES. C'est là que j'ai découvert l'APMEP. J'y milite à travers la Régionale, qui se veut un lieu de rencontres conviviales et d'échanges d'initiatives et d'expériences professionnelles. J'ai retrouvé cette ambiance à Marseille où j'ai eu la joie d'animer trois ateliers.

Dans mon enseignement, tant dans les cours que dans les clubs mathématiques, j'essaie d'inclure le jeu (premier grand éducateur), l'histoire des maths et la transdisciplinarité, éventuellement en groupes de travail. Ce qui n'empêche pas d'exiger des élèves une rigueur certaine dans la démarche.

*suppléant : Bernard SCHMITT*

*Collège, Châlons-en-Champagne*

### Régionale de Clermont-Ferrand

**Monique MAZE**

*Collège, Ceyrat*

Depuis plusieurs années, j'enseigne dans un collège et je suis membre de l'APMEP. Je participe aussi à un groupe de travail à l'IREM de Clermont-Ferrand. Enfin, j'anime des stages de formation continue sur les mathématiques au collège et en particulier, sur les nouveaux programmes.

Du bulletin vert aux journées, sans oublier les ÉVALUATIONS, l'APMEP fournit de nombreux sujets de réflexion et surtout d'échanges entre collègues. C'est pour cela que je souhaite apporter ma modeste contribution et pour ce faire je vous propose ma candidature.

*suppléante : Genevière LE QUANG*

### Régionale de Grenoble

**Marie-Josèphe SCHMITT**

*Lycée, Cluses*

*suppléant : Yves BERTHOLET*

*Lycée, Seyssinet*

Je souhaiterais contribuer au nom de la Régionale de Grenoble aux réflexions du Comité National. Je suis actuellement à la commission 2<sup>e</sup> cycle (après deux ans de commission 1<sup>er</sup> cycle) et participe avec la Régionale à la recherche d'exercices et de sujets de bac innovants.

### Régionale Ile-de-France

**Christine CHAMBRIS**

*Cité des Sciences, Paris*

*suppléant : Philippe TCHIBOUKDJIAN*

*Lycée*

Enseignante depuis cinq ans, j'assure le secrétariat de la Régionale depuis deux ans. Je souhaite que l'APMEP favorise davantage les échanges de pratiques entre les enseignants.

Je suis, notamment, très intéressée par le premier degré et, depuis peu, membre de la commission. Il me semble important que l'APMEP s'adresse à tous ceux qui enseignent les mathématiques, de la maternelle à l'université, et qu'elle capitalise les expériences de tous.

**Philippe TCHIBOUKDJIAN**

Je suis membre de la Régionale Ile-de-France depuis quinze ans et je souscris pleinement à la profession de foi ci-dessus.

### Régionale de Haute-Normandie

**Danielle BERGUE**

*Collège*

*suppléant : Laurent BREITBACH*

*L.P.*

Je me présente pour travailler à la défense urgente de la place des mathématiques dans l'enseignement en France. Les mathématiques sont dotées dans le premier cycle d'horaires de plus en plus réduits, je souhaite aider à la rénovation de leur image.

Mathématique, outil de sélection ? Je pense qu'il est préférable d'insister sur leur rôle dans la socialisation des enfants :

nécessaire respect de règles de communication,

universalité du « langage mathématique »,

découverte du plaisir de la recherche intellectuelle et de sa communication etc. ;

Tout ceci apparaît clairement dans des pratiques de classe au collège. Il est donc souhaitable de les expliciter et de les faire partager à tous. En particulier, je pense que les collègues enseignant dans les « zones sensibles » ont à faire connaître la spécificité du travail qu'ils font.

Je souhaite donc pouvoir travailler avec tous ceux qui le souhaiteront à la rédaction de travaux sur ces sujets.

### Régionale de Lille

**Anne-Marie MARMIER**

*suppléant : Michel RODRIGUEZ*

Je viens par cette lettre faire acte de candidature pour représenter la Régionale de Lille au Comité National de l'APMEP.

Je suis maître de conférences à l'Université des Sciences et technologies de Lille. Mes enseignements ces dix dernières années se sont organisés autour de la licence/maitrise, de la préparation au CAPES (je suis membre du jury actuellement), du travail à l'IREM que j'ai dirigé de 1990 à 94, et du travail avec l'IUFM depuis ses débuts (tant sur les contenus des formations PLC1 et PLC2 que dans les structures de gestion).

C'est à dire que si je suis candidate au Comité National, c'est pour développer dans ce cadre associatif l'expérience et la réflexion accumulées en formation des maîtres.

Certes, je suis une adhérente de l'APMEP à éclipses et j'ai par ailleurs beaucoup d'activités, mais je peux expliquer cet engagement d'un double point de vue :

- Primo, régionalement, l'équipe qui vient de se mettre en place autour de moi-même et de Michel Rodriguez a beaucoup d'idées et de plaisir aux mathématiques, elle m'a entraînée, m'a sollicitée et je compte ainsi la renforcer, en entraînant d'autres à donner de leur temps et de leur énergie intellectuelle à cette entreprise.

- Secundo, dans les restructurations en cours, nous le savons tous, la situation institutionnelle des IREM est fragile et difficile à évaluer. Cependant, ces instituts offrent un riche capital d'expérience en formation continue s'appuyant sur une recherche de l'enseignement, ils ont des moyens propres de publication, ils ont une structure originale et enviée à l'étranger qui leur permet d'être un exemple de formation de formateurs conçue dans le long terme et d'être un vivier de formateurs. L'APMEP a pesé de tout son poids dans la création des IREM et les a toujours soutenus.

Elle est actuellement en position de pouvoir animer un débat démocratique profond sur la question de la formation des enseignants, dans une perspective où il revienne encore aux enseignants eux-mêmes de penser leur enseignement ; il me semble logique que des personnes venant des IREM comme moi, apportent à l'association leur expérience à la charnière de l'enseignement secondaire et de l'Université, la développe et la confronte plus largement à la diversité des adhérents en participant à un travail associatif.

Voilà schématiquement les deux axes qui déterminent mon engagement à venir à l'APMEP.

### **Michel RODRIGUEZ**

Quelques mots pour confirmer ma candidature à la suppléance d'Anne-Marie Marmier pour la représentation de la Régionale de Lille au sein du Comité National.

Je ne suis qu'un des tous derniers adhérents à l'APMEP que je n'ai connue qu'en 1997... Alors que j'enseigne depuis 1982 ; en ayant «officié» successivement en S.E.S. de collège puis en écoles primaires en tant qu'instituteur, en collège en tant que PEGC, et en lycée en tant que certifié. Actuellement agrégé en charge de classes de techniciens supérieurs.

C'est par simple curiosité que je me suis rendu à l'assemblée générale de mars 97 pour constater «de l'intérieur» que la Régionale avait connu une période de dormance à laquelle il était plus que temps de mettre fin.

J'ai accepté de prendre une part active à ce réveil en me chargeant particulièrement de la rédaction et la publication d'un bulletin trimestriel «CONVERGENCES» qui en est à son 3<sup>e</sup> numéro.

Étant animateur IREM, je me trouve également en situation de relayer les informations dans les deux sens.

Ma motivation est simple : l'enseignement des mathématiques est actuellement menacé, discrédité et appauvri. L'APMEP par son ancrage historique et par son dynamisme me semble être le meilleur pilier pour une défense efficace.

### Régionale de Lorraine

**Daniel VAGOST**

*suppléante : Odile BACKSCHEIDER*

C'est avec plaisir que, répondant à la demande de la Régionale de Lorraine, je présente ma candidature au Comité National de notre association. Ce que je souhaite avant tout c'est que l'APMEP continue à occuper la place qui est la sienne : partie prenante à la réflexion sur le rôle des mathématiques dans la formation... à tous les niveaux. J'espère que le dynamisme de notre association mènera de plus en plus de collègues, en particulier les plus jeunes d'entre eux, à venir nous rejoindre et participer ainsi aux débats.

Odile est sur la même ligne et c'est avec le même plaisir qu'elle a accepté d'être ma suppléante.

### Régionale de Lyon

**Maryvonne LE BERRE**

*suppléante : Ginette MISON*

*Collège, Lyon*

*Lycée, Lyon*

Profondément attachées à l'interaction entre les IREM et l'APMEP, nous souhaitons affirmer plus que jamais la nécessité d'une vraie réflexion sur l'enseignement des mathématiques, en particulier au collège.

### Régionale de Montpellier

**Marc ROUX**

*suppléant : Pierre POMAREDE*

*Lycée, Nîmes*

Je présente ma candidature au Comité National de l'APMEP pour :

1°) représenter la Régionale de Montpellier

2°) manifester l'inquiétude que je partage avec de nombreux collègues (membres ou non de l'APMEP) face à l'évolution actuelle de l'enseignement des mathématiques.

En 30 ans d'enseignement (de la 6<sup>e</sup> aux BTS et DECF) j'ai assisté à de multiples allègements de programmes, qui étaient, certes, indispensables après l'inflation des années 70. Ils ont été accompagnés de déclarations d'intention selon lesquelles les notions restantes seraient approfondies, et réellement dominées par les élèves. Je constate avec regret qu'il n'en a rien été, et que, plus que jamais, il est possible d'obtenir une bonne note au bac, même scientifique, par la simple application de «recettes».

Je voudrais que l'action de l'APMEP vise à stopper cette tendance. Parmi les moyens à mettre en œuvre, je citerai :

- les 4 heures en collège comme un strict minimum, et une 5<sup>e</sup> heure pour les élèves qui en ont besoin
  - un certain relèvement, à chaque niveau des exigences de rigueur
  - la suppression des passages de classe automatiques
  - une meilleure indépendance des programmes des différentes sections; les maths «utilitaires» ne devraient être dominantes que dans les filières techniques ou professionnelles, l'aspect «apprentissage du raisonnement» de notre discipline devrait être renforcé.
  - la reconnaissance du rôle central de la démonstration : ce n'est, il est vrai, que l'un des moments de l'activité mathématique, mais c'est celui qui assure la spécificité des mathématiques par rapport aux sciences expérimentales.
- Je ne pense pas être en contradiction avec la ligne générale de l'APMEP j'ai seulement voulu souligner les points sur lesquels je souhaiterais une action un peu plus énergique.

### Régionale de Nice

**Alain TAVERNIER**

*suppléante : Clarisse FIOLE*

*Lycée A. Renoir, Cagnes-sur-Mer*

Ma carrière (véritable catalogue de la Redoute), 14 ans à l'étranger, 7 ans en délégation rectorale, 8 ans en poste fixe m'a donné une expérience aussi riche que variée et passionnante, de la 6<sup>e</sup> aux terminales et BTS (toutes sections ou presque). Loin de me décourager, cette diversité m'a beaucoup appris. Membre de l'APMEP depuis toujours, j'y ai trouvé dynamisme, ouverture et réconfort quand je me trouvais isolé.

De par mon histoire professionnelle, je suis donc particulièrement intéressé par les problèmes de liaison (Collège-Lycée; Lycée-Fac, je fais partie d'une groupe IREM), de formation (conseiller pédagogique IUFM), d'évaluation, de programmes (formateur MAFPEN).

Ma participation à de nombreuses journées APMEP m'a apporté : ouverture d'esprit, réconfort et envie de m'impliquer davantage dans l'association, d'où ma décision de me porter candidat au Comité National.

### Régionale de Orléans-Tours

**Jean-Pierre GERBAL**

*suppléante : Josiane GUIBERT*

*Lycée, Orléans*

*Collège, Châteauneuf s/Loire*

Je me déclare candidat aux élections au Comité de l'APMEP de juin 1998.

Je me suis longuement battu pour une politique de normalisation des calculatrices, au plan pédagogique ou informatif pour l'achat, considérant que notre pédagogie et nos prescriptions ne sauraient être soumises au diktat des constructeurs, aussi talentueux soient-ils.

Je continuerai de défendre un enseignement de mathématiques libre de sa pédagogie vis-à-vis de toute entreprise à but lucratif.

Je me battraï aussi pour que les textes définissant notre enseignement soient élaborés selon des procédures intelligentes, pour que toute modification de programme

soit le fruit de débats et d'expérimentations préalables, puis d'explications claires, après décisions, quant aux intentions pédagogiques de leurs auteurs. A bas les considérations oiseuses et décrochées de toute référence bibliographique dans les programmes !

Je me battraï aussi pour que des vidéos d'explication des nouveaux programmes soient diffusées à tous les laboratoires de mathématiques par les auteurs de ces programmes. Et pour que chaque labo de maths reçoive l'actualisation de son classeur de programmes qui devrait contenir l'ensemble des programmes de la maternelle à l'université, comprise.

### Régionale de Poitiers

**Jackie CITRON**

*Collège Descartes, Chatellerault*

*suppléante : Françoise DELORS*

*Lycée, Jaunay Clan*

Adhérent depuis de très nombreuses années à l'APMEP, je participe plus activement aux travaux de la Régionale depuis les dernières Journées Nationales de Poitiers.

J'ai toujours soutenu les efforts qu'a faits l'APMEP pour maintenir un enseignement de qualité. Les difficultés et les attaques de tous ordres que subit le collège nécessitent toute notre vigilance. Il faut éviter les disparités néfastes, revenir à un horaire décent et réussir à faire aimer les maths.

Notre Régionale est active, nos discussions nombreuses et souvent enrichissantes. J'espère poursuivre le travail de mes prédécesseurs et souhaite faire un lien efficace avec le Comité National.

**Françoise DELORS**

Membre de l'APMEP, animatrice IREM (membre de la commission Inter IREM 2<sup>nd</sup> cycle) et formatrice IUFM depuis de nombreuses années, je suis très sensible aux bouleversements des programmes de Mathématiques qui sont en cours et œuvre pour obtenir une ligne directrice d'objectifs, clairement annoncés, d'un enseignement des Mathématiques au Lycée. C'est pourquoi je suis candidate pour participer, pour la Régionale de Poitiers, au Comité National de l'APMEP.

### Régionale de Strasbourg

**Jean-Pierre DAROU**

*Lycée de Strasbourg*

*suppléant : Richard CABASSUT*

*Lycée de Strasbourg*

Professeurs de Lycée, nous participons aux activités de la Régionale, dont nous sommes membres du comité, ainsi qu'aux activités de l'IREM de Strasbourg.

Nous sommes très sensibles à l'ouverture à l'international, par nos situations professionnelles (lycée à sections européennes, lycée international), par notre situation géographique et par nos situations familiales.

Nous sommes également sensibles aux technologies nouvelles (ordinateurs, réseaux, visioconférence...)

Notre présence au sein du Comité National de l'APMEP devrait nous permettre de participer davantage aux activités de l'association, notamment dans le lien entre notre régionale et le Comité National.